

ECOCURE A⁺

COMPOSANT 3

CARACTÉRISTIQUES

S'utilise sur tous les sols béton, dalles et dallages avec ou sans couches d'usure.

Conforme au décret n° 2011-321 du 23 Mars 2011
et à la directive européenne n°98/34/CE du 22/06/1998
relatif à l'étiquetage des produits polluants.

Ne contient aucun composant organique
volatil préjudiciable à la sécurité, à la santé et à l'environnement.

- Conforme à la norme : NF P 18-371
- Solution aqueuse à base de silicate de sodium
- Densité : 1
- Inodore
- Ininflammable
- Prêt à l'emploi
- Teneur en COV : 0%
- pH : 11
- Coefficient de protection : P.V. d'essais A.T.C.M.
- Le produit peut geler mais une fois dégelé lentement et ré homogénéisé,
il conserve toutes ses propriétés d'origine.
- Température d'application +5°C.



ASSURANCE

- Responsabilité Civile Décennale fabricant, selon l'article 1792 du Code Civil
par contrat auprès de l'Auxiliaire (Mutuelle d'Assurance du BTP)

PROPRIÉTÉS

- Permet une hydratation homogène pendant toute la durée de durcissement.
- Supprime le phénomène de farinage par son traitement anti-poussière.
- Augmente la résistance à l'abrasion du béton de dallage et de sa couche d'usure.
- Réduit considérablement les traces de gomme des bandages (Absence de film).
- Améliore la tenue de surface aux cycles gel/dégel.
- Permet un nettoyage simple et rapide des souillures en évitant leurs
incrustations dans la porosité du béton.

SOL BÉTON CIRÉ



MISE EN OEUVRE

L'utilisation d'un brumisateur thermique est à proscrire, nous vous recommandons d'employer un pulvérisateur classique (propre) n'ayant jamais été en contact avec des produits solvantés.

Vaporiser un film homogène d'**Ecocure A⁺** sur le béton frais immédiatement après le travail de celui-ci (Talochage, lissage etc....).

Le produit doit être appliqué avec précaution, de manière uniforme, à l'aide d'un pulvérisateur basse pression (maximum 5 bars) à la surface du béton, sans manque ni excès.

La pulvérisation devra être dirigée impérativement vers la surface du béton (15 à 25 cm) pour éviter la formation de gouttelettes à la surface du béton.

La planimétrie devra être soignée afin d'éviter qu'**Ecocure A⁺** stagne dans les creux et provoque ainsi un surdosage pouvant entraîner des désagréments esthétiques.

INFOS :

- Les traces éventuelles peuvent être éliminées par simple brossage mécanique à l'eau dans les 6 à 12 heures suivant l'application d'**Ecocure A⁺**.

TRANSPORT

- Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

RECOMMANDATIONS

- Ne pas appliquer par des températures inférieures à + 5°C.
- Ne pas appliquer par des températures supérieures à + 35°C.
- Ne pas appliquer sur support gelé.
- Pendant l'application, il faut protéger les surfaces en verre et aluminium et éviter tout contact car le produit risque d'altérer ces matériaux.

CONSOMMATION

- Variable : 0,100-0,150 L/m² . Selon porosité et la rugosité du support.

CONDITIONNEMENT

Bidon de 20 litres

STOCKAGE

Ecocure A⁺ devra être conservé dans un local tempéré et aéré. Le produit peut se conserver 1 an dans son emballage d'origine non ouvert.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter notre fiche de données de sécurité.
Nettoyage du matériel à l'eau .



NOTE :

Fondées sur nos essais en laboratoire, sur des études techniques approfondies et sur notre expérience des chantiers, les indications et les recommandations contenues dans cette fiche technique ne possèdent cependant pas de caractère absolu. L'utilisation de ce produit par l'applicateur devra être précédée d'essais destinés à vérifier nos recommandations et à s'assurer que notre produit convient à l'emploi envisagé. Toute erreur d'appréciation ne saurait entraîner notre responsabilité.

Les fiches techniques de ces produits sont disponibles sur "www.duromit.fr".

